



Pierre Gillioz
Counsel

Langues: français, anglais
Tél. +41 22 702 19 00
Fax +41 22 702 19 10
pgillioz@gdlaw.com

Domaines de compétence
Clients privés

Pierre Gillioz co-fondateur de Gillioz Dorsaz & Associés, exerce désormais ses activités en qualité de Counsel.

Par le passé, il a été particulièrement actif dans la mise en place, l'organisation et/ou la réorganisation de structures corporatives tant sous l'angle du droit des sociétés que de la fiscalité.

Il a également assisté ses clients lors de transactions relatives à des acquisitions et/ou des fusions, ou encore lors de la création de réseaux de partenaires liés par des contrats de distribution, de franchise ou de licences.

Aujourd'hui, il conseille essentiellement des clients privés pour l'organisation de leur patrimoine privé et/ou professionnel et dans le cadre de leur transmission successorale.

Formation

- Licence en droit, Université de Genève, 1970
- Brevet d'avocat, Genève, 1973
- Université de Cambridge (UK) 1975/19

Expérience professionnelle

- Administration fédérale des contributions, Division des conventions de double-imposition, 1976-1978
- Collaborateur d'une étude de droit des affaires, Genève, 1978-1980
- Conseil juridique et fiscal, Arthur Andersen SC, 1980-1982
- Co-fondateur et associé, Gillioz Dorsaz & Associés, 1982-2016
- Counsel, Gillioz Dorsaz & Associés, depuis 2017

Associations professionnelles

- Ordre des avocats de Genève (ODAGE)
- International Fiscal Association (IFA): Membre du Comité scientifique permanent de 1996 à 2000, membre du Comité exécutif de 2000 à 2004
- International Academy of Estate and Trust Law